

Commune de PLASSAC-ROUFFIAC

COMPTE-RENDU

SÉANCE DU MERCREDI 3 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le mercredi trois juin à 20 H 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Serge DAVID, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2020

Présents : Messieurs DAVID Serge, MAGNIER Daniel, LAGARDE Fabien, AUDOIN Damien, COTTREAU Pascal, GAURIEAU Damien ; Mesdames AURIAU Marie-Odile, LAURAIN Delphine, LE TURDU Marie-Christine, ARNAUD Isabelle

Excusé : Monsieur LAPOUGE Alain

Madame Marie-Odile AURIAU a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h45 et rappelle l'ordre du jour, à savoir :

- Indemnités du maire
 - Indemnités des adjoints
 - Délégations de signatures
 - Commissions communales (SIVOS- SDEG 16 – SDITEC...)
 - Questions et infos diverses
- Budget 2020
Subventions aux associations

I – Indemnités du Maire :

Monsieur le Maire propose une indemnité concernant sa fonction suivant le barème en vigueur pour les communes de moins de 500 habitants soit 991.80 € brut.

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

II – Indemnités des adjoints :

Monsieur le Maire propose une indemnité concernant les trois adjoints suivant le barème en vigueur pour les communes de moins de 500 habitants soit 385.05 € brut par adjoint.

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

III – Délégations de signature:

Monsieur le Maire propose une délégation de signature concernant les finances de la commune, Marie-Odile AURIAU et Delphine LAURAIN sont désignées et acceptent cette délégation.

Pour l'Etat Civil ce sera Marie-Odile AURIAU et pour l'Urbanisme Daniel MAGNIER.

L'habilitation des signatures se fera par signature électronique ainsi qu'Isabelle la secrétaire.

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

IV – **Commissions internes** :

A la demande de Monsieur le Maire trois commissions sont créées sous sa responsabilité

- **Commission Finances et administration** : Responsable Marie-Odile AURIAU

Participants : Delphine LAURAIN – Fabien LAGARDE – Isabelle ARNAUD – Pascal COTTREAU - Isabelle (secrétaire)

sont désignés et acceptent cette fonction.

Monsieur le Maire souhaite que nous puissions rencontrer Madame la Trésorière afin qu'elle nous explique son mode de fonctionnement et d'améliorer les relations.

- **Commission travaux – voirie – sécurité** : Responsable Daniel MAGNIER

Participants : Delphine LAURAIN – Damien AUDOIN – Julien GAURIEAU

sont désignés et acceptent cette fonction

- **Commission sociale et culturelle** : Responsable Fabien LAGARDE

Participants : Marie-Christine LE TURDU– Pascal COTTREAU – Alain LAPOUGE – Isabelle ARNAUD

sont désignés et acceptent cette fonction

Chaque responsable de groupe devra recenser en amont les différents dossiers afin de les soumettre au prochain Conseil Municipal.

V – **Commissions communales** :

- **SCALP**

Le Président actuel est Jacques BARRAUD.

Monsieur le Maire se propose de le rencontrer afin de pourvoir à sa continuité.

Il a été évoqué un changement éventuel de nom à savoir « Comité des Fêtes » et une subvention annuelle sera versée.

- **ADISC (association nuisance LGV)**

Sont nommés Daniel MAGNIER et Alain LAPOUGE pour représenter cette association.

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

- **Groupement de défense des ennemis culture (Départemental)**

Delphine LAURAIN représentera la commune de PLASSAC-ROUFFIAC

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

- **SDITEC devient ATD 16 (Agent Technique Départemental)**

Fabien LAGARDE représentera la commune de PLASSAC-ROUFFIAC

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

- **SDEG 16**

Daniel MAGNIER comme titulaire et Pascal COTTREAU comme suppléant représenteront la commune de PLASSAC-ROUFFIAC

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

- **SILFA**

Marie-Christine LE TURDU représentera la commune de PLASSAC-ROUFFIAC

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

- **SCOT**

Delphine LAURAIN et Julien GAURIEAU représenteront la commune de PLASSAC-ROUFFIAC

La référente tempête sera Isabelle ARNAUD.

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

- **SECURITE ROUTIERE**

Daniel MAGNIER représentera la commune de PLASSAC-ROUFFIAC

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

- **SIVOS**

Trois délégués représenteront la commune de PLASSAC-ROUFFIAC : Serge DAVID – Fabien LAGARDE et Isabelle ARNAUD.

L'association intercommunale concerne l'école et le transport scolaire.

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

- **FONDATION PATRIMOINE**

Marie-Christine LE TURDU comme titulaire et Pascal COTTREAU représenteront la commune de PLASSAC-ROPUFFIAC

Adoptée à l'unanimité par vote à main levée

- **Communication**

Responsable Fabien LAGARDE

Participants : Isabelle ARNAUD – Pascal COTTREAU – Damien AUDOIN

André METAYER – Stéphane MEUNIER

Le projet concernant le site de la mairie de Plassac-Rouffiac est en cours de construction.

Fabien LAGARDE évoque différentes propositions (hébergement du site, adresse du site...)

Une commission de travail doit être organisée sous la responsabilité de Fabien afin de soumettre les suggestions au prochain Conseil Municipal.

Ce projet est important, il fait suite aux différents témoignages récoltés auprès des habitants lors de la distribution des masques, qui souhaitent plus de communication de la part de la mairie.

VI – Questions diverses :

Echarpes : Le maire a commandé son écharpe qu'il financera par son indemnité d'élu.
Les adjoints feront de même et propose une seule écharpe pour les trois adjoints.

Carte d'Identité des Elus, Maire et adjoints : Isabelle se charge de les commander auprès de la Préfecture.

Des badges pour voiture seraient aussi souhaitables.

Des produits d'entretien spécial COVID-19 sont à commander et Delphine demande une fiche de données de sécurité pour chaque produit.

Des couteaux sont à commander pour le tractopelle.

Daniel évoque les conditions de sécurité concernant le cantonnier, renouvellement du CACES. Ce dossier doit être traité à la commission sécurité.

Fabien évoque la possibilité d'installer un écran vidéo, il sera posé dans la salle du Conseil.

500 masques du GRAND ANGOULEME ont été livrés et devront être distribués par le Conseil Municipal à chaque habitant.

La liste des habitants qui a été faite lors de la distribution des masques, à savoir le nombre de masques par famille doit être terminée afin de d'évaluer le nombre de masques par secteur. (Liste à terminer par Marie-Odile, manque liste de Plassac (Serge) et fin de liste des Coffres (Alain).

Concernant ceux du Département il faudra les vérifier avant de les distribuer.

Monsieur le Maire souligne une demande « d'Effervescentre » afin de pouvoir recevoir des enfants.

La conformité de la salle des fêtes doit être validée (sécurité, hygiène..)

Monsieur le Maire évoque un conflit de voisinage sur « les Hérauds » qui s'est déroulé le 23 mai dernier.

Il est désigné trois personnes (Serge, Daniel et Marie-Christine) afin de réaliser une médiation.

Monsieur le Maire rappelle qu'il sera de permanence à la mairie le Lundi matin pour le moment.

La séance est levée à 23h15.

